

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes, à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 -

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

348L

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ADEE ABDECHI

Date de naissance :

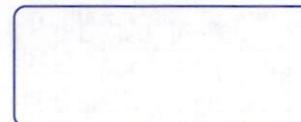
ASSOOR

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : RABIAA Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

Fait à :
Signature de l'adhérente



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : spec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - Sème Etagé Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 43 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-772882

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : ADEL Abdellahmid			
Date de naissance : 18/04/1952			
Adresse : 23 Rue IBNou Habib essa Haarif			
Tél. : 0661 311542	Total des frais engagés : 1250,60 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :	Date de consultation : 11/03/2023	Nom et prénom du malade : EL HAOU RABIA Age: 65,5	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	diabète et hypertension		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 10/03/2023
Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

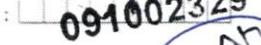
N° W21-772882

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3482
Nom de l'adhérent(e) : ADEL
Total des frais engagés : 1250,60
Date de dépôt : 10/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/31/23	S 4		300 DH	INP : 091002329 ACHOUR Aït Signature :  Date : 11/31/23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ABD BENYOUS 21/03/2023 PHARMACIE YACOUB EL MANSOUR 52 Bd Yacoub El Mansour 2255204 - Casablanca 57212	21/03/2023	470,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
مختبر الصقلة للمختبرات الطبية LABORATOIRE SOQUIL D'ANALYSES MEDICALES Dr. BENMLOUD 240, Bd Brahim Roudani Maârif Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 Casablanca - Patente: 3580 5014	14/13/2023	مختبر الصقلة للمختبرات الطبية LABORATOIRE SOQUIL D'ANALYSES MEDICALES Dr. BENMLOUD 240, Bd Brahim Roudani Maârif Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 Casablanca - Patente: 3580 5014	B380 = 500,00

~~AUXILIAIRES MEDICAUX~~

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I Y	

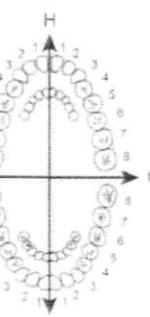
VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	$\begin{array}{r l} 05533411 & 21433652 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ \hline 35533411 & 11433653 \end{array}$			
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ACHOUR Ahd

**Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE**
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشور عهد

إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس.

INP : 091002329

Casablanca, le..... 14/3/23 الدار البيضاء، في

20.00 ٢٠ مارس ٢٣ سنه
ii) Benclomid

36.20 ٣٦.٢٠ جانفي ٢٣ سنه
Galvus Met ٣٩.٢٠

24.40 ٢٤.٤٠ جانفي ٢٣ سنه
Levoliquimab ١٠٠ mg

470.60 ٤٧٠.٦٠ جانفي ٢٣ سنه

LOT 22001
PER 02/27
PPV 20 DH 00

6 118001 031092

 GALVUS MET® 50 mg/1000 mg
 Boîte de 60 comprimés pelliculés
 PPV : 390.00 DH

LOT 22001
PER 02/27
PPV 36 DH 20

Mme BENNIS ZIINE
PHARMACIE HOUSSAM JASSIM
83 - 85 Bd YOUSSEF SOUFI
Tél : 05 22 25 52 04 - Casablanca

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialiste en Endocrinologie - Diabetologie
175, Rue Boukraâ - Casablanca
Tél : 05 22 26 53 42

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفى سابقا) - الدار البيضاء
 Résidence Houssam jassim - 175, Rue Boukraâ - à côté de l'hôpital My youssef (ex.sidi Soufi) - Casablanca
 Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف: E-mail : dr_achour80@hotmail.com

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشور عهد
اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mme El Hau Rache Ep Ahd

- Aj
- Hs Ac
- Tsh

مختبر المصلي للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE SOALL D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani Madrif
Tél. 05 22 25 78 25 05 22 25 39 61
Casablanca - téléc. : 35805014

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabetologie
175, Rue Boukraâ - Casablanca
Tél. 05 22 26 53 41 / 42

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفي سابقا) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukraâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)
Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف : E-mail : dr_achour80@hotmail.com



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



7j / 7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 230300467

CASABLANCA le 14-03-2023

Mme EL HAOU EP ADEL Rabia

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0164	TSH us	B250	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 380

TOTAL DOSSIER : 500.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cents dirham .

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



مختبر الصالحي للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



7j / 7

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales.

Échantillons à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 14-03-2023 à 08:42

Code patient : 1805100023

Né(e) le : 01-01-1955 (68 ans)



Mme EL HAOU EP ADEL Rabia

Dossier N° : 2303140005

Prescripteur : Dr Ahd ACHOUR

BIOCHIMIE SANGUINE

30-09-2022

Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

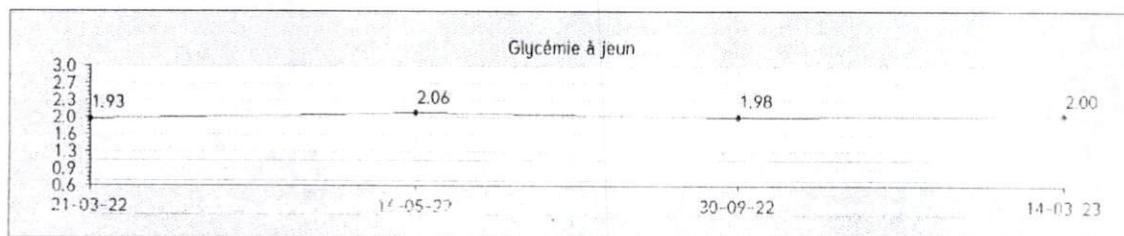
Résultat techniquement contrôlée sur le même prélèvement.

2.00 g/L (0.70–1.10)

11.10 mmom/L (3.89–6.11)

1.98

10.99



Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,

- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L ≥6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

مختبر الصالحي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMLOUD LOUBNA

240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension, Casablanca.

Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqall@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214



مختبر الصالى للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



7j / 7

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Services à domicile
rendez-vous

2303140005 – Mme EL HAOU EP ADEL Rabia

30-09-2022

7.70

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

* Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant : Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) – Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

8.10 %

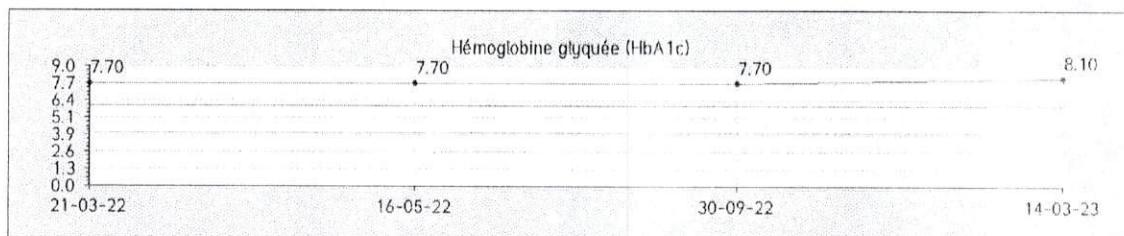
Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.86 g/L (0.70–1.10)

1.74



Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 – 6 % : Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
- < 6,5 % : Excellent équilibre glycémique (DNID)
- 7 % : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % : Équilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

« Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.

Cas général :

- < OU = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < OU = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < OU = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évolutives ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

- < OU = 7 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évolutée
- < OU = 8 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évolutée : (IDM) avec insuffisance cardiaque-atteinte coronarienne sévère -atteinte polyartérielle-(AOMI) -accident vasculaire cérébral récent -6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

- < OU = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < OU = 8 % : IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patientes enceintes ou envisageant de l'être

- < 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse
- < 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

< OU = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

< OU = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

< OU = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna
Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales

Dr. BENMLOUD Loubna
240, Bd Brahim Roudani
750 00 Casablanca
Maroc
Tél: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61
Fax: 0522 98 84 94 • Urgences: 9668 181 182 • E-mail: labosqalli@gmail.com

240, شارع ابراهيم الروانى (طريق الجديدة) مارافى إxtension, Casablanca.

Tel : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 9668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214



مختبر الصالى للتحاليل الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7/17

Services à domicile
Nous nous occupons de vous

2303140005 – Mme EL HAOUI EP ADEL Rabia

BILAN ENDOCRINIEN

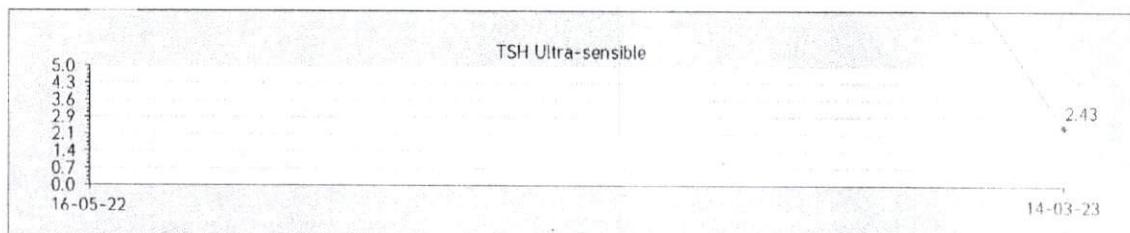
16-05-2022

TSH Ultra-sensible
(ECLIA-Cobas411-Roche) limite de détection: 0.005 μU/ml

2.430 μU/mL

62.550

Interprétation:
Euthyroïdies : 0.27 à 4.2 μU/mL
Hyperthyroïdie : TSH < 0.1 μU/mL
Hypothyroïdie : TSH > 5.0 μU/mL



Nouveau -né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mU/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

الصالى للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMLOUD Loubna

240, Bd Brahim Roudani

Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqall@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214